

commencé , on est dans l'opinion que cet incendie a été causé par la malice de quelque scelerat.

IX. *Ratisbonne.* La Garantie de la Pragmatique Sanction , & les troubles qui continuent de regner dans le Diocèse de *Saltzbourg* , sont ce qui fait actuellement la principale attention des Ministres des Puissances. On s'étoit attendu que cette première affaire auroit été proposée & mise en délibération le 17. Decembre dans les differens Colleges de la Diette generale ; mais le Baron d'Unetzel , Ministre de l'Electeur de Baviere , & le Chancelier de *Freyfinghen* , Ministre du Duc Theodore son frere n'étant arrivés en cette Ville que le jour précédent, se contenterent de se faire legitimer le 17. par celui de Son Alt. Ser. Electorale de Mayence, & s'excuserent, sous pretexte d'être fatigués de paroître à l'Hôtel de Ville ; de sorte qu'on la remit au 19. qu'ils parurent pour la première fois à la Diette : Ce fut alors qu'on y mit sur le tapis cet important sujet ; mais les voix de ces deux Ministres furent trouvées peu conformes aux intentions de l'Empereur : & les raisons du premier contenoient 18. feüilles. Les autres Ministres firent cependant de fortes instances sur la Garantie de la Pragmatique Sanction ; & celui de Bamberg ajouta même „ que ceux qui ne „ seconderoient pas les sentimens paternels de Sa „ Maj. Imp. , ne seroient ni bons Chrétiens ni véritables Allemands. Ce qui fut porté au Protocole en cette occasion contenoit environ 50. feüilles de papier , & comme on jugea qu'il falloit plus de huit jours pour mettre le tout en ordre , la Diette fut ajournée jusqu'au 7. Janvier. On se flatte qu'alors les Ministres Imperiaux pourront avoir la pluralité des voix sur ce qu'ils demandent.

Le Ministre de Saxe ayant fait dans une conférence